



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Canton désigne six représentants aux conseils d'administration des entreprises de transport public

Trois femmes et trois hommes ont été désignés pour représenter le Canton au sein des conseils d'administration de cinq entreprises de transport public vaudoises. Si les compétences constituent un critère essentiel pour conduire de tels mandats, ces nominations traduisent aussi la volonté du Conseil d'Etat de favoriser la mixité ainsi qu'une représentation équilibrée des régions et des forces politiques parmi ses représentants dans les conseils d'administration des entreprises qu'il subventionne.

Outre les CFF, le réseau de transport public régional vaudois est assuré par de nombreuses compagnies. L'offre et les horaires sont définis par le Canton et la Confédération en étroite collaboration avec les exploitants de chaque ligne. L'Etat de Vaud dispose de participations dans le capital de ces entreprises de transport public régional. Conformément à leurs statuts, il a la possibilité de se faire représenter au sein des conseils d'administration par un ou deux délégués.

Ces mandats requièrent des compétences et expériences de la gestion d'une collectivité publique ou d'une entreprise ayant des liens avec le service public ainsi qu'un intérêt pour le développement des transports publics. Le choix du Conseil d'Etat tient aussi compte d'une représentation équilibrée entre les hommes et les femmes, entre les régions ainsi qu'entre les différentes couleurs politiques.

Pour remplacer les administrateurs arrivés au terme de leur mandat, le Conseil d'Etat a donc nommé cinq nouvelles personnes, dont les mandats débiteront en 2019 :

- Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA (CGN) : MM. Marc-Olivier Buffat (remplace Mme Fabienne Freymond-Cantone) et Benoît Gaillard (remplace M. Rémi Walbaum, actuel président).
- Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB) : Mme Fabienne Despot (remplace M. Pierre-François Veillon).
- Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR) : M. Vincent Krayenbühl (remplace M. Roland Berdoz)

- Compagnie du chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez SA (NStCM) : Mme Jessica Jaccoud (remplace Mme Nelly de Tschärner)

Le Conseil d'Etat a par ailleurs reconduit dans son mandat d'administratrice, à partir du 1^{er} juillet 2019 :

Mme Pierrette Roulet-Grin au sein du conseil d'administration de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM).

Le Conseil d'Etat remercie ses délégués sortants pour leur engagement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2018